

et le la ferai voir comme un témoignage supplémentaire de la société juste du premier ministre et de son désir de mettre fin aux disparités régionales. Je vois que le ministre de la Production de défense (M. Jamieson) est en train de rire. J'espère qu'il écoute ce que je dis, car c'est très important. Au beau milieu de la campagne de pêche, notre grand gouvernement si dévoué au concept de la fin des disparités régionales a supprimé un programme avec un résultat désastreux sur les habitants des provinces atlantiques.

Une autre mesure gouvernementale qui rend ridicule la promesse de la société juste et de la suppression des disparités régionales faite par le premier ministre, c'est la discontinuation du programme des travaux d'hiver. Ayant été maire suppléant de la ville que je représente maintenant à la Chambre, je sais fort bien que malgré la thèse des vis-à-vis, la discontinuation de ce programme aura de graves conséquences pour les habitants de Saint-Jean, comme d'ailleurs pour la population des autres régions. Cet hiver, des Terre-Neuviens devront recourir à l'assistance publique, quêter du secours, toucher des prestations d'assurance-chômage, s'humilier pour obtenir de quoi vivre, par suite de la cessation de ces deux programmes auxquels mettent fin le premier ministre et les membres de son gouvernement, les champions de la société juste et de la suppression des disparités régionales. En conséquence de la mesure, des Terre-Neuviens auront faim et ne recevront que les secours de l'État et les aumônes dispensées par d'autres organismes. C'est triste.

• (5.30 p.m.)

La présente mesure est une nouvelle preuve que le gouvernement se désintéresse tout à fait des conditions qui existent dans les provinces moins favorisées, surtout la province de Terre-Neuve, que j'ai l'honneur de représenter. Si l'on doit se fier à ce que le gouvernement a fait ces deux ou trois derniers mois pour supprimer les disparités régionales, il n'est pas inconcevable, à mon avis, que d'ici un certain temps le séparatisme ne se limite plus au Québec. Il est grand temps qu'une considération spéciale et que des droits égaux soient accordés aux provinces moins favorisées. Surtout, monsieur l'Orateur, je prie le gouvernement de s'occuper de la province de Terre-Neuve, de lui accorder le même traitement et les mêmes droits qu'aux autres provinces.

Je voudrais signaler au ministre des Postes certains faits à propos du service postal dans ma circonscription. Au cœur de la ville de Saint-Jean, certains bureaux de poste n'ont à peu près pas été améliorés depuis la Confédération. L'un des plus importants bureaux de poste de la ville est situé dans un édifice de

[M. Carter.]

guerre temporaire, nullement approprié à cette fin. Le bureau de poste principal de Saint-Jean-Ouest loge dans un vieil édifice qui aurait dû être condamné il y a dix ou vingt ans. Je défie le ministre des Postes de m'accompagner à Saint-Jean et de visiter certaines des installations des Postes là-bas. Qu'il aille voir le bureau de poste de Saint-Jean-Ouest, et vienne ensuite me dire que les services insuffisants que rend ce bureau de poste en raison de ses mauvaises installations justifient une hausse des tarifs postaux.

J'aimerais terminer ces quelques mots, monsieur l'Orateur, en réaffirmant ce que j'ai déjà déclaré, à savoir que les nouveaux tarifs postaux auront des conséquences néfastes sur les gens de ma province, sur les habitants des autres provinces défavorisées et, je le suppose, sur tous les Canadiens. Je ne puis m'empêcher de penser que le ministre des Postes a agi de façon irréfléchie, mais je crois que les difficultés auxquelles fait face le ministère des Postes, et qui méritent certes qu'on s'y arrête, ont été aggravées par le règlement, l'été dernier, de la grève des postiers.

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, je crois que c'est mon devoir de représentant de la circonscription de Moose Jaw d'exprimer mon avis à propos de l'amendement dont nous sommes saisis. J'appuie sans réserve l'amendement proposé par le député d'Hillsborough (M. Macquarrie) et appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Je crois qu'il est extrêmement important de déferer le bill à un comité permanent, afin que les députés puissent l'examiner à fond.

Je conçois que le président du Conseil privé (M. Macdonald) soit obligé de piloter des bills à la Chambre, mais aujourd'hui j'ai été fort surpris de l'entendre faire du chantage en vue de faire adopter le bill relatif aux Postes, afin que nous puissions reprendre l'étude de la mesure agricole dont la Chambre est saisie. Je suis persuadé que le Parlement n'a jamais envisagé de manipuler ainsi la procédure de la Chambre en vue de faire adopter un bill aussi peu acceptable par les Canadiens que celui-ci.

On rapportait vendredi dernier, dans le *Leader-Post* de Regina que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) aurait insinué que l'opposition retardait une mesure d'aide aux agriculteurs. Et voilà que le président du Conseil privé prétend que si nous nous pressons d'adopter ce bill, la voie sera libre pour discuter de la mesure sur les paiements anticipés, qui viendra en aide aux agriculteurs. Je me demande dès lors où va notre société démocratique. Je suis sûr que tous les